

Conduire une stratégie de prévention efficace Module : « Les aidants familiaux »

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Dirigeants, Dir RH, IRP,
Responsable qualité, QVT, RSE

Durée

2 jours

Organisme de formation

☛ Géroscopie Formation

Date limite d'inscription

02/11/2020

Lieux & dates

☛ Groupe 1

BORDEAUX

Les 23 & 24 nov. 2020

☛ Groupe 2

SALIES DE BEARN - groupe annulé

Les 15 & 16 oct. 2020

Interlocuteur Opcos Santé

Sabrina EMERY - Site Aquitaine

actionscoregionalesNA.aquitaine@unifaf.fr

Interlocuteur OF

Joël RIOU

Intervenant

☛ Jacques DUPONT

Contexte

La proposition de loi sur la reconnaissance des proches aidants a été définitivement adoptée à l'Assemblée Nationale du 09 mai dernier et présentent des mesures phares à l'attention personnes qui s'occupent d'un enfant handicapé, d'un proche malade ou d'un parent âgé dépendant. Plusieurs sources recensent 11 à 13 millions d'aidants familiaux dont 47% sont des salariés.

Ce phénomène sociétal qui ne va cesser de s'accroître au regard des évolutions démographiques, du vieillissement de la population, de l'explosion des maladies chroniques et neuro-dégénératives, n'est pas sans impact sur la structure. La situation d'aidant familial génère souvent des impacts dans la vie professionnelle (absentéisme, motivation, engagement...).

Selon l'étude « Qualité de vie au travail 2017 » menée par Malakoff Médéric, seuls 31% des dirigeants interrogés sont en mesure d'estimer le nombre de salariés aidants dans leur entreprise.

Ce module de formation a pour but d'élaborer et de mettre en place des solutions adaptées aux difficultés rencontrées par les salariés désireux de pouvoir s'occuper d'un proche, de les aider à mieux concilier vie professionnelle et soutien à leur proche.

Objectifs

Cette formation permettra aux stagiaires de :

- ☛ Connaître les obligations des employeurs : ce que dit le droit, la réglementation les CCN (congé du proche aidant, congé de solidarité familiale, don de jour de repos, disponibilité et temps partiels...)
- ☛ Connaître les responsabilités, droits et devoirs en tant qu'employeur
- ☛ Comment repérer les situations d'aidants familiaux et comment agir ?
- ☛ Identifier les dispositifs de soutien et acteurs à mobiliser sur le territoire : Maison des Aidants de Bergerac, CNSA, Conseil Départemental, mutuelles de prévoyance, CARSAT
- ☛ Illustrer par des accords d'entreprises négociés sur cette thématique, quelque soient les secteurs

Prérequis

Pas de pré-requis

Contenu

Jour 1 : Ce que dit le droit, la réglementation, les CCN. Connaître les obligations des employeurs : Connaître les responsabilités, droits et devoirs en tant qu'employeur Définition de l'aidant. Les textes de référence.

Jour 2 : Comment repérer les situations d'aidants familiaux et comment agir ?

- ☛ Identifier les dispositifs de soutien
- ☛ Les acteurs à mobiliser sur le territoire

➡ Exemples d'accords d'entreprises

FOAD : Module d'une heure, reprise des 2 jours de formation présentielle
Un accompagnement d'aidant en situation réelle dans les deux mois suivant la formation (partenariat avec Responsage, plateforme nationale d'aidants)